

locale

Une convention pour nettoyer le Doumergal



Dernièrement, la communauté de communes des Pyrénées audoises, le Smah (Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée) et le Covaldem 11 (Collecte et valorisation des déchets ménagers de l'Aude) ont signé à Lapradelle-Puilaurens, une convention pour extraire, trier et transporter les déchets du Doumergal. Celle-ci devrait non seulement inscrire dans le marbre les engagements de chaque signataire, mais surtout permettre de faire avancer ce dossier sensible le plus rapidement possible. En effet, d'autres intempéries pourraient venir déloger les détritiques de cette ancienne décharge, bordant un ruisseau sur la commune de Lapradelle-Puilaurens.

Des détritiques disséminés

Comme relaté dernièrement dans nos colonnes, une déchetterie, datant des années 1980, a été partiellement éventrée lors d'une crue du Doumergal. Ce petit cours d'eau, situé dans la forêt des Fanges avait, sous l'effet de ses eaux furieuses, disséminé sur son passage une quantité importante de détritiques. Pour rendre à ce lieu sa beauté et sa propreté originelle, il faut collecter les détritiques éparpillés le long du ruisseau et nettoyer la décharge. Une tâche moins aisée qu'il n'y paraît, vu la configuration des lieux et sa situation escarpée.

Dans un premier temps, il a fallu, à grand renfort de travaux, rendre le lieu accessible à la collecte des déchets. Une voie d'accès à la décharge et une plateforme ont été réalisées par le Smah pour faciliter l'accès des camions bennes. Une fois cet horizon dégagé, le Covaldem pourra intervenir en toute quiétude. D'où la signature d'une convention tripartite entre le président de la communauté de communes des Pyrénées audoises Francis Savy, le président du Smah et du Covaldem 11, Pierre Bardiès.

Cette convention permettra de rappeler à chaque partie ses obligations. Ainsi, le Smah aura à sa charge l'extraction et le tri des déchets, l'intercommunalité devra solidifier le pied de la décharge et financer son traitement, tandis que le Covaldem devrait s'occuper du traitement des déchets.